

Circuit n°5 Application (relief, végétation) :
10 postes numérotés de 63 à 72 sur la carte et sur le terrain
Distance : 1200 m

Complexe sportif de Malville

Echelle : 1/3000



Départ et Arrivée du circuit 5
 Panneau d'information

Les définitions des postes

- 1 63 Souche
- 2 64 Arbre remarquable
- 3 65 Angle clôture
- 4 66 Angle construction
- 5 67 Cuvette
- 6 68 Coude du sentier
- 7 69 Cuvette
- 8 70 Cuvette
- 9 71 Extrémité Nord Ouest sentier
- 10 72 Nord de la limite de végétation

- 1 63
- 2 64
- 3 65
- 4 66
- 5 67
- 6 68
- 7 69
- 8 70
- 9 71
- 10 72

VEGETATION	
	Terrain découvert
	Terrain découvert avec arbres ou buissons dispersés
	Terrain découvert encombé
	Terrain découvert encombré arbres ou buissons dispersés
	Végétation course lente
	Végétation course lente, bonne visibilité
	Végétation marche, bonne visibilité
	Végétation infranchissable (interdiction)
	Terrain cultivé/terrain cultivé interdit
	Limite de végétation distincte
	Grand arbre remarquable
	Buisson ou petit arbre remarquables
	Détail de végétation remarquable, souche

RELIEF	
	Courbes de niveau et tiret de pente
	Courbe de niveau maîtresse et cote d'altitude
	Courbe de niveau de forme
	Butte allongée
	Dépression
	Petite dépression
	Trou
	Abrupt de terre
	Petite levée de terre
	Ravine
	Petite ravine, fossé

ELEMENTS DUS A L'HOMME	
	Zone pavée faible trafic / trafic important
	Marche ou bord de zone pavée
	Zone pavée avec arbres dispersés
	Petit sentier non pavé ou piste
	Ligne électrique, câble porteur ou téléski
	Ligne à haute tension et pylone porteur important
	Mur de soutènement franchissable
	Mur infranchissable (interdiction)
	Clôture ou palissade franchissable
	Clôture ou palissade infranchissable (interdiction)
	Bâtiment (interdiction de pénétrer)
	Tour de grande hauteur/petite tour
	Cairn, mémorial, petit monument ou borne
	Éléments significatifs dus à l'homme

EAU ET MARAIS	
	Etendue d'eau infranchissable (interdiction)
	Trou d'eau
	Petit cours d'eau franchissable
	Cours d'eau secondaire, saisonnier
	Marais infranchissable (interdiction)
	Marais peu visible
	Marais étroit
	Petite fontaine ou puits
	Élément hydrographique remarquable

CARTES SCOLAIRES	
	Banc
	Table
	Poteau, petit pylone
	Réverbère
	Bouche à incendie
	Agès de terrain de jeux

ROCHERS ET BLOCS ROCHUEUX	
	Falaise infranchissable (interdiction)
	Falaise franchissable
	Trou rocheux
	Caverne/Grotte
	Terrain sablonneux découvert
	Groupe de rochers
	Bloc rocheux
	Gros bloc rocheux

Carte de course d'orientation N° 2023-44-
 Carte de base : Gps et photos aériennes Surface : 0,130 km²
 Relevés et dessin Mai 2023
 Réalisation : www.courseeorientation56.com
 La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent.
 Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains.
 Autorisation d'accès : Mairie de Malville
 Numéro d'urgence :
 Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.
 Coordonnées CDCO :
 01 47 97 11 91 - contact@ffcoorientation.fr



CIRCUIT N°5

APPLICATION Relief et végétation

DUREE : Chronométré

DISTANCE : 1200 m.

NOMBRE DE POSTES: 10 postes numérotés de 63 à 72 sur le terrain et sur la carte.

LEGENDE DU CIRCUIT SUR LA CARTE:



: Point de départ et d'arrivée



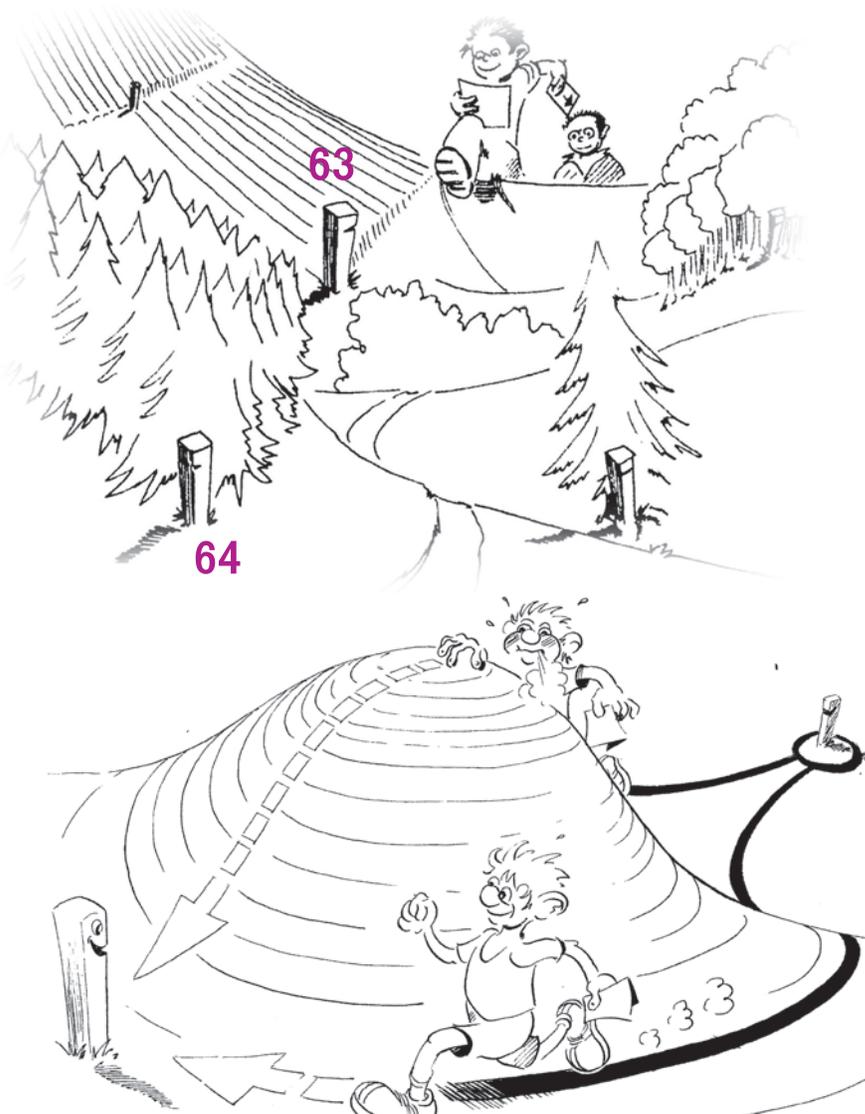
: Le centre du cercle donne l'emplacement précis des postes que vous découvrirez sur le circuit (boitiers-pinces). exemple: ici la croix verte représente une souche.

FONCTIONNEMENT

Cette activité se pratique sur un itinéraire imposé, en temps chronométré.

Départ individuel toutes les 2 minutes, situation de course d'orientation dans la forêt en compétition.

Végétation



En orientation, la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin

Relief



Rien ne sert de courir il faut arriver au point !